

Résolution adoptée à la séance plénière du 25 février 2020

Agir pour un espace public égalitaire

Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Depuis *#MeToo*, on constate une plus grande écoute de la parole des femmes quant aux situations de violences qu'elles subissent en tant que femmes.

Comme nous pouvons récemment le voir avec le monde du sport, plus qu'une prise de parole, il s'agit d'une véritable prise de conscience qui mobilise la société civile toute entière. Ce contexte dans lequel intervient cette résolution est également celui des prochaines élections municipales, pour lesquelles les enjeux en termes d'égalité femmes-hommes sont grands.

A l'heure actuelle, les femmes ne représentent encore que 17% des maires de France et 40% des conseillères et conseillers municipaux. C'est trop peu. Et ce manque de parité se reflète notamment sur les politiques publiques et urbaines qui prennent rarement en compte les inégalités femmes-hommes dans leurs aménagements.

Il est nécessaire de rappeler que la lutte contre les inégalités dépend du volontarisme politique des futur.es élu.es. Alors que nous repensons nos villes pour en faire des villes durables, l'enjeu du genre doit être pris en compte pour que les femmes ne soient pas, une fois de plus, mises de côté des transitions à venir.

Par ailleurs, le groupe apprécie la démarche visant à repenser les espaces sans se limiter uniquement aux enjeux de sécurité. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles est indissociable de la quête du bien-vivre de chacune et chacun.

Nous soutenons donc la résolution, et notamment la préconisation visant à systématiser les études d'impact genrées en amont de toute opération d'aménagement public.

Les comptages sexués et les marches exploratoires permettent d'établir un diagnostic plus complet des habitudes développées par les usagers et les usagères de ces espaces publics. Ces outils permettent de mieux comprendre ce qui rend les lieux hostiles, inhospitaliers, inadaptés ou impraticables.

Le groupe est également favorable à une meilleure représentation des femmes au sein des organes décisionnels et à la nécessité d'un travail de sensibilisation des professionnels amenés à concevoir ou animer les espaces publics.

Enfin, le groupe salue le fait que la résolution encourage la lutte contre les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge : la création d'espaces de loisirs modulables, de cours d'écoles non genrées.

La lutte contre les inégalités est bénéfique pour toutes et tous. Elle permet de créer un climat de sérénité propice au bien vivre ensemble dont nous avons aujourd'hui tant besoin.

Le groupe a voté favorablement la résolution.